



## Commune Bourgeoise de BOECOURT – SEPRAIS

### Tarif et règlement d'occupation : Cabane des Chênes

La Cabane forestière des Chênes est destinée à favoriser les moments de détente et de loisirs de chacun. Nous vous prions de la laisser dans l'état tel que vous souhaiteriez la trouver.

Afin de nous aider à préserver ce site, nous vous demandons de respecter les quelques règles suivantes et vous en remercions par avance :

- ☺ Vous êtes priés de récupérer les déchets que vous aurez produits ; **Vous êtes priés de procéder au nettoyage des locaux, sanitaires, poêle, grill et alentours de la cabane à la fin de leur utilisation, pour le lendemain à 8h00 au plus tard** ; Personne de contact en cas de problème : Gérard Wiser, 078 408 19 96 ;
- ☺ Les voitures seront impérativement stationnées dans les endroits prévus à cet effet ; le chemin d'accès ne sera utilisé que pour le chargement ou le déchargement du matériel ;
- ☺ Il est strictement interdit de planter des clous ou des agrafes dans le bois de la cabane, voire d'y faire des trous, pour quelque usage que ce soit ;
- ☺ Il est strictement interdit de sortir le mobilier qui se trouve à l'intérieur de la cabane ;
- ☺ N'allumer du feu qu'aux emplacements prévus à cet effet ; les grillades ne se feront qu'à l'extérieur et non dans le poêle ;
- ☺ La Bourgeoisie décline toute responsabilité en cas d'accidents ;
- ☺ Toutes constructions sont interdites dans le périmètre de la cabane ;
- ☺ Veuillez annoncer tout dégât (involontaire ou non) ou problème au responsable de la cabane **le jour même de la location** ;
- ☺ La Bourgeoisie met à disposition 2 cageots de bois ; une installation électrique est à disposition pour brancher une génératrice avec sortie de **230 volts** (à apporter par vos soins) ;
- ☺ Un contrôle sera effectué à la fin de la location (08h00 le lendemain).
- ☺ Le paiement de la location fera office de réservation. **En cas d'annulation, il n'y aura pas de remboursement et/ou report de date possible.**
- ☺ Selon décision communale, il est interdit de troubler la tranquillité et le repos publics par l'utilisation d'appareils de musique bruyants entre 22h00 et 07h00. Le tir de feux d'artifices ainsi que les lâchés de lanternes sont également interdits.
- ☺ Durée de location : **de 09h00 à 08h00 le lendemain**

#### Réservation – paiement à la location – remise des clés

Les clés sont à retirer au bureau de la bourgeoisie :

Bout-Dessus 51c, 2856 Boécourt

032 426 56 07 - [info@bourgeoisieboecourt.ch](mailto:info@bourgeoisieboecourt.ch)

Ouverture des guichets : **mardi et jeudi de 9h à 11h.**

**Caution de Fr. 100.— en espèces**

(Remboursable lors de la restitution des clés, au bureau de la bourgeoisie)

Réservations au bureau de la Bourgeoisie ou sur le site internet : [bourgeoisieboecourt.ch](http://bourgeoisieboecourt.ch) - [info@bourgeoisieboecourt.ch](mailto:info@bourgeoisieboecourt.ch) - 032 426 56 07

Conseil Bourgeois de Boécourt-Séprais